

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 32 (2002)
Heft: 3

Artikel: Bien-être à Cressy
Autor: Prélaz, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bien-être à Cressy



En priorité destiné aux personnes à mobilité réduite, l'unique centre de balnéothérapie de Genève a conquis la population. Cressy Bien-Etre conjugue soins et harmonie.

Depuis un peu plus d'un an, Genève dispose d'un centre de soins et de détente unique en son genre sur le territoire du canton. Son nom: Cressy Bien-Etre. Sis sur la commune de Confignon, il complète des infrastructures destinées aux personnes à mobilité réduite. Il est en effet l'œuvre de la Fondation Foyer Handicap, qui existe depuis trente ans et qui est à l'origine de la création de résidences et d'ateliers. Le terrain de 10 000 m² est mis à disposition par l'Etat de Genève.

Il aura fallu quinze ans pour que ce centre de balnéothérapie puisse voir le jour. A son origine: une pétition signée par 1500 personnes revendiquant la possibilité d'avoir accès à un bassin chauffé à 34 degrés pour des soins de rééducation et de bien-être. En toute logique, depuis son inaugu-

Lieu de soins et de détente, le centre de balnéothérapie est ouvert à tous

DR

PASSAGE DE TÉMOIN

La magicienne de Cressy Bien-Etre et de Foyer Handicap s'appelle Annette Kaplun. Une petite femme fluette aux magnifiques cheveux blancs, grande de cœur. Née à Paris, elle a suivi une formation de journaliste, avant de se lancer dans la communication. Elle collaborera notamment à l'Organisation mondiale de la santé. Quand on lui propose de s'installer à Genève

pour y travailler à la Croix-Rouge internationale, elle accepte avec bonheur une opportunité si conforme à ses rêves. A la fin des années soixante, on lui demande de s'occuper du sort des handicapés. C'est ainsi qu'a démarré, il y a trente ans, la belle aventure de Foyer Handicap. L'association compte aujourd'hui quatre résidences, toutes complétées d'un atelier.

Infatigable, Annette Kaplun inaugurait en janvier 2001 le centre Cressy Bien-Etre, l'accomplissement d'un rêve qu'elle nourrissait depuis quinze ans. Jusqu'à la fin de l'an dernier, elle assura la présidence de sa fondation. Elle a finalement songé à prendre une retraite méritée, confiant l'œuvre d'une vie à deux hommes émérites: Pierre Hiltbold à la présidence de la fondation, et

François Longchamp - ex-secrétaire du DASS - à la direction générale de Foyer Handicap et de Cressy Bien-Etre. Une restructuration rendue nécessaire par le développement sans cesse croissant des diverses activités, lui-même encouragé par l'Etat de Genève, qui a grossi son budget de 2,2 à 3,5 millions de francs.

C.Pz

ration en janvier 2001, Cressy Bien-Etre accueille donc en priorité les personnes à mobilité réduite et très réduite. Mais ce lieu très agréable est également ouvert à la population.

Encadrement professionnel

Les divers usagers du centre y trouvent tous leur compte, grâce à un système d'horaires bien organisé, assurant au mieux le confort de chacun. De 8 h 30 à 16 h, Cressy reçoit en priorité les personnes à mobilité réduite souffrant du dos, de rhumatismes et d'autres problèmes ostéo-articulaires, les personnes en rééducation à la suite d'un accident ou encore celles dont la mobilité se trouve diminuée par l'âge. Toutes sont assurées d'y trouver l'encadrement humain et médical dont elles peuvent avoir besoin, pour un programme de soins personnalisé et des thérapies douces. On sait aujourd'hui quel rôle important joue l'hydrothérapie parmi les moyens mis en œuvre pour enrayer l'évolution de certaines maladies chroniques ou des handicaps d'origine neurologique.

De 8 h 30 à 11 h, le centre accueille plus spécifiquement les personnes handicapées en fauteuil roulant, ou à mobilité très réduite. Des physiothérapeutes expérimentés dirigent les exercices en piscine ou en bassin de rééducation et appliquent des traitements conformes aux prescriptions médicales.

Détente assurée

Pour le grand public, Cressy Bien-Etre ouvre ses portes de 17 h à 21 h tous les jours, ainsi que le samedi de 9 h à 17 h. Les familles avec enfants (moins de 16 ans) sont bienvenues le mardi et le mercredi de 16 h à 21 h, et le samedi de 12 h à 17 h. Enfin, entre 8 h 30 et 16 h, une dizaine de personnes «tous publics» peuvent entrer chaque heure, de manière à ne pas créer de ghetto et à favoriser les contacts entre personnes valides et handicapées.

Mais que trouve-t-on au Centre de Cressy pour y éprouver un tel bien-être? Un décor extrêmement agréable, lumineux et verdoyant, la piscine de 300 m² étant surplombée d'une immense verrière et entourée

d'un écrin de verdure. Palmiers et bananiers abondent. A disposition: un bassin avec buses de massage, jets multiples, parcours dynamique; un bain tonique (18 degrés), un jacuzzi grand format, un hammam avec ciel étoilé, un sauna... le tout compris dans le prix d'entrée. Deux tarifs sont appliqués: AVS/AI ou certificat médical; autres visiteurs. Il existe différentes possibilités d'abonnements.

Bains bouillonnants, douches à affusion, massages, musculation, gymnastique, esthétique, presque

tout est possible à Cressy. Sans oublier le restaurant La Plaisance, avec vue sur le bassin et sa végétation.

Catherine Prélaz

Cressy Bien-Etre
97-99 route de Loëx,
1232 Confignon
tél. 022/727 15 15
www.foyer-handicap.ch

OCPA

L'OCPA en chiffres

L'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) est rattaché au Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève. Il est présidé par le conseiller d'Etat Pierre-François Unger. Plus de cent collaborateurs y travaillent.

L'OCPA garantit aux rentiers AVS et AI vivant à domicile un revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) qui s'élève, en 2002, à Fr. 22 500.- par année pour une personne seule en âge AVS et à Fr. 33 750.- pour un couple (loyer, cotisations d'assurance maladie et abonnement TPG non compris).

Pour les personnes séjournant dans un établissement médico-social pour personnes âgées (EMS) ou dans un établissement pour personnes handicapées (EPH), l'OCPA garantit la couverture du prix journalier à charge du résident.

En 2001, l'OCPA a versé des prestations complémentaires à plus de 22 000 bénéficiaires, dont 19 000 vivent à domicile et plus de 3000 résident dans un établissement médico-social ou pour personnes handicapées. Ces prestations représentent un montant de 365 millions, dont 29 millions concernent le paiement de frais de maladie et d'invalidité – pour la

part non remboursée par les assurances maladie – et de frais paramédicaux. Le secteur des frais de maladie a traité 255 000 factures durant l'année écoulée. L'OCPA a participé également au financement des établissements médico-sociaux du canton de Genève par le versement d'une subvention directe à l'exploitation de plus de 64 millions pour l'année 2001.

Par ailleurs, plus de 2300 nouvelles demandes de prestations ont été enregistrées durant l'année écoulée. 17 200 personnes ont été reçues à l'accueil de l'OCPA et le standard téléphonique a répondu à quelque 37 200 appels, sans compter les appels qui arrivent sur les lignes directes des collaborateurs.

OCPA
Office cantonal des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 378
1211 Genève 29
Tél. 022/849 77 41
Fax 022/849 76 76
www.geneve.ch/social/OCPA

Accueil au public (rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h